



Saint-Genis-des-Fontaines,
le mercredi 8 octobre 2025

**Monsieur le président de la communauté
de communes Albères, Côte Vermeille,
Illibérès, Antoine PARRA
3 impasse Charlemagne
66 700 ARGELÈS-SUR-MER**

Nos références : NRP/JRCM
Type d'envoi : Courriel à antoine.parra@cc-acvi.com
Copie à : Marie-Laure PUIG (marie-laure.puig@cc-acvi.com)
Suivi par : Jean-René CHEVALLIER MAXANT (direction@sgdf66.fr)
Pièces-jointes : Délibérations n° 11, 12 et 13 du Conseil municipal (séance du 25/09/2025)

Objet : Sollicitation du fonds de concours « solidarité »

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la Commune, j'ai programmé la réalisation de plusieurs projets d'importance pour cette fin année.

Afin de soutenir financièrement ces opérations, je sollicite, avec tout l'appui du Conseil municipal, l'octroi d'une subvention au titre du fonds de concours « solidarité » de la Communauté de communes.

Les projets concernés sont les suivants :

- la réfection de l'avenue des Tuileries conduisant à la zone d'activités économiques et l'installation définitive d'une écluse avenue du Maréchal Joffre,
- l'installation d'un système de climatisation dans les écoles maternelle et élémentaire, afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil pour les élèves et le personnel enseignant y compris l'été lors de l'accueil du centre de loisirs
- et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie, dans une démarche de transition énergétique et de réduction de la consommation électrique, à terme pouvant profiter également aux écoles.

Ces investissements s'inscrivent pleinement dans nos objectifs partagés de développement durable, de sécurité et d'amélioration du service public sur notre territoire. Je vous serai donc reconnaissante de bien vouloir inscrire cette demande à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communautaire et d'y réserver un accueil favorable.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire, Nathalie REGOND PLANAS



Mairie de Saint-Genis-des-Fontaines
1 avenue Olympe de Gouges
66740 Saint-Genis-des-Fontaines



Adresse électronique : accueil@sgdf66.fr
Téléphone : 04 68 95 00 01

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Fermeture le jeudi

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20251114-DL2025-0247-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Nombre de conseillers - En exercice : 23 - Quorum : 12 - Présents : 18 - Représentés : 5 - Ayant pris part à la délibération : 23	Convocation Date d'envoi : 19/09/2025 Date d'affichage : 19/09/2025 Séance en date du : 25/09/2025 Heure : 19h15	Votes - Pour : 23 - Contre : 0 - Abstentions : 0
Numéro de délibération : 11		
Objet : Demande d'attribution d'un fonds de concours solidarité par la CCACVI - Pose de panneaux photovoltaïques en toiture de la mairie		

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence Madame Nathalie REGOND PLANAS, Maire de Saint-Genis-des-Fontaines.

Présent.es :

- M^{me} Nathalie REGOND-PLANAS, Maire
- M^{me} Monique MASGRAU, M. Jean LAURENT, M. Francis BERTHELIER, Adjoints
- M. Roger GARDEZ, M^{me} Bénédicte ENJALBERT, M. André COSTARD, M^{me} Françoise BEY-BELOT, M. Christian JASINSKI, M^{me} Dominique BERCAÏTS, M^{me} Catherine CABIRON, M. Anthony CROUZET, M. Pierre FONTANA, M. Didier CHOPLIN, M^{me} Annick GAYTON, M. Pascal NICOLAS, M. Jean-Michel BORSNAK, M^{me} Anne GUEZENNEC, Conseillers municipaux.

Absent.es : M^{me} Antoinette SANCHEZ, M^{me} Aurélie SIRJEAN, M^{me} Patricia EGEA, M^{me} Françoise PELET-FOUCHÉ, M^{me} Bernadette LEVELEUX

Procurations : M^{me} Antoinette SANCHEZ, M^{me} Aurélie SIRJEAN, M^{me} Françoise PELET-FOUCHÉ, M^{me} Patricia EGEA, M^{me} Bernadette LEVELEUX

Secrétaire de Séance : M^{me} Bénédicte ENJALBERT

Madame la Maire,

Rappelle que dans le cadre de son projet de territoire, la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérís, a décidé d'allouer à ses communes membres 10 millions d'euros de fonds de concours afin d'accompagner des projets communaux de deux manières complémentaires :

- 3,2 millions d'euros au titre d'un fonds de solidarité qui vise à réduire les écarts de charges et de produits entre les communes pour favoriser l'investissement public sur toutes les communes du territoire.

- 6,8 millions d'euros au titre d'un fonds de projet pour financer les investissements communaux qui répondent aux axes du projet de territoire.

Ajoute que ces fonds de concours sont régis par les articles L5214-16 et suivants du Code général des collectivités territoriales et l'ensemble des règles relatives aux planchers de financement des projets publics à supporter par les communes.

Précise que, pour la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, le montant alloué au titre du fonds de solidarité 2022-2026 est de 140 434 euros, à ce jour entièrement disponible.

Expose qu'au titre du règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de communes : « Tout projet d'investissement corporel par la commune peut faire l'objet de l'attribution du fonds de solidarité. Il est entendu que la commune doit conserver à sa charge 20 % du montant HT de la dépense.

Dans la limite des montants alloués par commune, le fonds de concours abonde à même hauteur que la commune sous réserve de maintenir ce taux de 20% à la charge de la commune. ».

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Propose au Conseil municipal de solliciter la Communauté de communes, dans le cadre du fonds de concours solidarité, pour le projet suivant, accompagné de son plan de financement, et de l'autoriser à signer tout document afférent :

Pose de panneaux photovoltaïques en toiture de la mairie	
Plan de financement	
Description des travaux :	Pose de panneaux photovoltaïques en toiture de la mairie (noirs, ne dépassant pas l'acrotère du bâtiment et pour une puissance de 36 kWc), travaux permettant de satisfaire aux besoins des services en permettant une revente de la production résiduelle voire d'en envisager une autoconsommation collective.
Montant estimatif des travaux (HT) :	30 000 euros
Montant supporté par la Commune :	15 000 euros
Demande au titre du fonds de solidarité :	15 000 euros
Subventions / Autres financements :	Néant
Engagement de la Commune sur la réalisation des travaux / planning de réalisation :	Dernier trimestre 2025

* * *

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5214-16 et suivants ;
 Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès en date du 18 juillet 2025 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours ;

Considérant que la Commune de Saint-Genis-des-Fontaines souhaite procéder à l'attribution du montant du fonds de concours 2022-2026 aux travaux de pose de panneaux photovoltaïques en toiture de la mairie ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excèdera pas la part du financement assurée, hors subventions, par la Commune conformément au plan de financement joint en annexe aux demandes,

Considérant que le montant financé par la commune est supérieur à 20 % du montant total du projet ;

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame la Maire,

Demande à la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès, l'attribution du fonds de concours solidarité 2022-2026 en vue de participer au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie, tel qu'exposé dans le plan de financement exposé.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Autorise Madame la Maire à signer tout document afférent.

La Maire, Nathalie REGOND PLANAS



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216601757-20250925-11202525092025-DE



Devis DE_25_0767
En date du : 17/09/2025

8 rue pablo casals

66280 Saleilles

France

Votre contact : Loïc SANCHEZ

Tel : 07 61 55 07 07

Email : compta@greenergie-installation.fr

COMMUNE DE SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Avenue OLYMPE DE GOUGES

66740 SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

France

Objet : StGenisdF_Hdv_36K_ACivs

Projet "Mairie de St Genis des Fontaines",

Fourniture et installation d'une centrale solaire photovoltaïque en Autoconsommation:

Puissance de la centrale 36kWc

72 panneaux de 500Wc et 2 onduleurs FRONIUS (fabricant Autrichien) VERTO 17.5

Installation réalisé sur bâtiment avec toiture terrasse béton avec complexe d'isolant+ étanchéité de type isolation inversé compatible avec le système support des modules photovoltaïques:

- Système NOVOTEGRA EST OUEST, système support de panneaux photovoltaïque en aluminium avec lestage défini par étude (jointe). les rails aluminium seront posés sur l'isolant, une couche EPDM est intercalé entre les rails et l'isolant afin de protéger l'isolant.

Système sous Enquête technique nouvelle ETN n° L.22.06566, en cours de validité avec ce module.

La pose du système novotegra et son lestage est inclus dans la prestation de Greenergie Installation EURL.

Certification Quali'PV et BAT n°42750

Assurance décennale SMABTP.

Description	Qte
Matériaux:	
PV_Mod_JINKO-TIGERNEO_500Wc-Bif-Biv Panneaux photovoltaïques Panneau bi facial, bi verre Cadre alu noir, fond translucide, Connection DC MC4 EVO Dimensions 1961mm*1134mm*30mm_ Poids 27kg Garantie Fabricant (JINKOSOLAR) 25 ans produit et 30 ans rendement.	72,00
PV_OND_FRONIUS VERTO 17.5 Puissance max AC 17.5 kW (pour cos phi=1)/ Puissance DC 26.25kWc max / 3 MPPT Courant d'entrée max (idc max) = 28/28A, Courant max de court circuit Isc max = 50/50A, Udcmin/max= 150 - 1000 VDc, Udcnom= 150-1000V, Plage de tensions Mpp (Umppmin-Umppmax)= 245V-870V, Nb de connecteurs DC = 2/1/1 DC+ et 2/1/1 DC-/ Pnom AC sortie 25kW/ Pmax AC 25kVA/ Courant de sortie max 40.9A sous 380V Couplage au réseau triphasé/ Dimensions= 730 / 540 / 278 mm, Poids= 35.2 kg	2,00
PV_Int_Ter_NOVOTEGRA EST OUEST : PV_Int_Ter_NOVOTEGRA EST OUEST Système d'intégration pour pose de modules photovoltaïque en toitures terrasse sur châssis métallique et	72,00

lestage par dalle béton. Système composé d'un châssis de rails métallique aluminium ,support de panneaux et de lest par dalle ou bordure béton défini par l'étude de dimensionnement. Les modules photovoltaïques sont disposés en EST OUEST au mieux en fonction des ombrages proches et en paysage. Les modules sont inclinés à 11.4°. Un espace de circulation entre deux rangées de panneaux EST OUEST est préservé , largeur entre 17 et 37cm (défini lors de l'étude) Système sous ETN= Enquete technique nouvelle (pour assurance décennale). Prix par module photovoltaïque.	
PV_ELEC_Câblages Accessoires PV< 36kWc Accessoires de câblage pour installation Modules photovoltaïques ,onduleurs, coffrets DC et AC jusqu'au compteur ENEDIS: -Goulottes, fixations , Câbles DC,Câbles AC, Gaines , chemin de câbles,colliers, étiquetages	1,00
Sous total	22 696,00
Main d'oeuvre et prestation de service:	
SER_EFCP_Visite technique site, Prestation de service dans le cadre d'une Étude de Faisabilité de Centrale Photovoltaïque: - Visite de site, (Forfait +/- 2hrs sur site), prise de photos, mesures éventuelles et infos techniques utiles à l'étude.	1,00
SER_EFCP_Analyse DATA Conso Elec, Prestation de service dans le cadre d'une Étude de Faisabilité de Centrale Photovoltaïque: - Récupération auprès du gestionnaire de Réseau d'Electricité, de données de consommation pour un site équipé de compteur communiquant, Analyse des données, Édition et transmission d' un Rapport d' Analyse de DATA Conso Elec.	1,00
SER_EFCP_Etude photovoltaïque (productible et estimation économique), sous ARCHELIOS PRO, - Édition d'un Rapport de productible et de rentabilité économique d'un projet photovoltaïque en autoconsommation individuelle : - A partir de la maquette numérique 3D, études d'impact des ombrages proches et lointain sur la centrale modélisé, - conception optimisé de la centrale , définition de ces composants principaux (panneaux et onduleurs), édition de schéma électrique généraux de la centrale avec - rapport de productible photovoltaïque , intégration des données économiques (achat et vente de l'électricité), aides et subventions si existantes),	1,00
Sous total	1 000,00
SER_PV_Dossier Urbanisme-déclaration préalable Prestation de service de réalisation, transmission d'une déclaration préalable en mairie à votre nom. Forfait pour dossier classique (pose en toiture) hors zone Architecte Bâtiment de France.	1,00
Installation centrale PV < 36kWc intégration simplifié au bati, Toiture terrasse , système NOVOTEGRA Toit plat Installation réalisée selon les normes du bâtiment et les normes électriques en vigueur. - Installation et raccordement électrique modules photovoltaïques, - Installation liaison électrique modules PV à protection DC, onduleur. - Installation et raccordement électrique coffrets DC, AC , onduleur, - Installation et raccordement liaison électrique jusqu'au compteur ENEDIS ou TGBT - Paramétrage Onduleur,	1,00

- Mise en service avec ENEDIS.

L'installation électrique devra être réalisée dans un local fermé avec accès réservé au personnel technique (non public).

PV_CONSUEL< 36kWc PRO :

ENEDIS+Bureau de contrôle électrique+CONSUEL:

- création et transmission demande de raccordement dossier ENEDIS Autoconsommation,
- création et transmission d'un dossier technique pour contrôle électrique réalisé par bureau de contrôle
- création et transmission d'un dossier pour attestation CONSUEL

1,00

SER_PV_DOE-Dossier Ouvrage Exécuté

Prestation de service de réalisation, transmission d'une dossier d'ouvrage exécuté.

Forfait pour dossier classique.

1,00

Sous total

6 360,00

SECU_levage Manuscopie

Location Manuscopie jours 16m pour levage matériaux

2,00

SECU_transport Manuscopie

Transport AR jusqu'à chantier par porte char

300,00

Sous total

1 100,00

Notes :

Devis établi sous réserve:

- autorisation administrative, urbanisme confirmé par vos soins.
- calcul de reprise de charges sur charpente confirmé par vos soins ou bureau d'étude structure.
- disponibilité fournisseur et maintien de prix fournisseurs (panneaux, onduleurs, fixations, câbles et composants électriques). Avant la signature du devis, les prix pourront être réactualisés et les matériaux devront être commandés sous 15 jours pour garantir les prix.

Montant total HT

31 156,00 €

Reduction HT (3,71%)

-1 156,00 €

Total net après réduction

30 000,00 €

Total net HT

30 000,00 €

20% 20,00%

6 000,00 €

Montant total TTC

36 000,00 €

Signature et cachet de l'entreprise :

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Lu et approuvé, bon pour accord



La Maire,

[Signature]

REGOND PLANAS

Date de validité :

17/10/2025

Moyen de règlement :

chèque, virement bancaire

Délai de règlement :

10%-signature; 40%-Cde matériel; 40% début installation; 10% à la MES ENEDIS

Date limite de règlement :

19/09/2025

Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement inscrite ci dessus, en l'absence de paiement, ne pouvant être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (selon l'article L. 441-6 du Code de Commerce), soit :

- 13.05 % pour les créances des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels,

- 2.79 % pour les autres cas.

L'arrêté du 24 juin 2016 fixe les taux d'intérêt légal pour le deuxième semestre 2016.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

